



**HAL**  
open science

**L'édition complète des Œuvres de Jules Dupuit  
l'économiste**  
Philippe Poinso

► **To cite this version:**

Philippe Poinso. L'édition complète des Œuvres de Jules Dupuit l'économiste : Breton, Yves et Klotz, Gérard (eds.) (2009), Œuvres économiques complètes de Jules Dupuit, Paris : Economica.. 2011, pp.205-15. hal-00644533

**HAL Id: hal-00644533**

**<https://hal.science/hal-00644533>**

Submitted on 24 Nov 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'édition complète des *Œuvres* de Jules Dupuit l'économiste

Breton, Yves et Klotz, Gérard (eds.) (2009), *Œuvres économiques complètes de Jules Dupuit*, Paris : Economica.

Philippe Poinso<sup>1</sup>

### 0. Introduction

Dans un précédent numéro des *Cahiers d'Economie Politique* (2010) consacré à l'édition des économistes, Nicolas Rieucau soulignait la nécessité pour les historiens de la pensée économique de s'intéresser à l'édition des textes des auteurs anciens. A nos yeux, l'édition concerne de manière plus large les économistes, qu'ils soient historiens de la pensée économique ou non. D'une part, les premiers ne peuvent – comme cela semble malheureusement être trop souvent le cas (Rieucau, 2010, p. 9) – s'en désintéresser puisque les textes constituent la matière sur laquelle s'exerce leur travail. Ainsi la qualité des textes étudiés détermine dans une certaine mesure celle du travail d'interprétation qu'ils mènent. D'autre part, elle concerne aussi l'économie contemporaine par le lien qu'elle entretient avec une des trois manières – la démarche intensive qui vise à transformer « l'état présent du savoir économique [...] au moyen de la réactivation d'un savoir ancien » (Lapidus, 1996, p. 881) – de faire de l'histoire de la pensée économique.

L'édition des *Œuvres économiques complètes de Jules Dupuit* réalisée par Yves Breton et Gérard Klotz semble tout à fait refléter cette double dimension. D'un côté, elle s'adresse aux historiens de la pensée économique, notamment ceux intéressés par la pensée du fondateur de la tradition des ingénieurs-économistes mais aussi aux historiens cherchant à comprendre les débats qui ont eu lieu au XIX<sup>e</sup> siècle en France (droit de propriété, population...). De l'autre, elle présente un intérêt pour l'économiste contemporain : on pense ici notamment aux travaux les plus connus de Jules Dupuit sur la mesure de l'utilité publique et les péages mais aussi au caractère très contemporain de sa vision de la science en général et des conditions auxquelles, selon lui, l'économie doit obéir pour s'affirmer comme science au même titre que la géométrie ou l'astronomie (voir Klotz et Breton, 2007). De cette vision, on retiendra notamment les réticences de Dupuit, soulignées par les éditeurs dans leur introduction générale – réticences qu'il partage finalement avec Say, Cournot et Walras (Ménard, 1976) –, à ce qui est devenue aujourd'hui une norme – l'utilisation des statistiques en économie – car « la vie des hommes en société est tellement complexe qu'il lui [Dupuit]

---

<sup>1</sup> PHARE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Philippe.Poinso<sup>1</sup>@univ-paris1.fr.

paraît difficile de pouvoir isoler, dans les séries statistiques, la ou les variables déterminantes. C'est d'ailleurs une des principales raisons pour laquelle Dupuit soutient que l'économie politique est une 'science de raisonnement' » (2009a, p. 15).

L'édition d'œuvres complètes soulève deux grandes questions. La première concerne le « pourquoi » éditer Jules Dupuit aujourd'hui (Section 1). La deuxième porte sur le « comment ». En effet, l'édition nécessite un certain nombre de choix éditoriaux, en particulier le choix des textes à éditer (Section 2), et de leur organisation et leur présentation (Section 3). Ce sont ces trois points qui seront ici développés.

### **1. Pourquoi éditer Jules Dupuit aujourd'hui ?**

A la différence d'auteurs comme Condorcet et Turgot pour lesquels une nouvelle édition complète se justifie du fait de la découverte de nouveaux textes, l'intérêt de l'édition des *Œuvres économiques complètes de Jules Dupuit* provient de l'absence totale d'édition complète.

Pourtant, comme le soulignent Klotz et Breton dans leur introduction générale, à la mort de Dupuit, Lamé Fleury avait déjà pour ambition d'éditer les travaux de Dupuit. Malheureusement, cette tentative échoua – Lamé Fleury étant trop « occupé par ses travaux d'ingénieur et par de nouvelles et lourdes fonctions administratives » (Breton et Klotz, 2009a, p. 19).

Les travaux de Dupuit tombant partiellement dans l'oubli (Breton et Klotz, 2009a, p. 1 ; Etnier, 1983, p. 1022), cette édition ne sera plus d'actualité jusqu'à la redécouverte par Maffeo Pantaleoni dans *Principii di economia pura* (1889) des travaux de Dupuit<sup>2</sup>. Ces références de Pantaleoni pousseront en effet Luigi Einaudi à confier à Mario de Bernardi (1934) l'édition de certains des textes de Dupuit, en particulier les travaux communément attachés à son nom sur la mesure de l'utilité publique et les péages (1844, 1849, 1853). Cette édition de Bernardi servira de base aux travaux de Robert Ekelund (1967), aux biographies réalisées par François Divisia et René Roy (1945) et aux nombreux ouvrages et

---

<sup>2</sup> Klotz et Breton rappellent aussi le sentiment très positif de Jevons sur les travaux de Dupuit, tempéré par Walras (voir Diemer, 2001), sur la mesure de l'utilité. Toutefois, les éditeurs oublient de souligner que Marshall, bien qu'il s'attachera à la manière de Walras à limiter l'apport théorique de Dupuit pour mieux faire ressortir l'originalité de sa propre théorie du surplus, le citera à plusieurs reprises dans les *Principes* [voir par exemple (Marshall, 1891, p. 184)].

articles récents consacrés à Dupuit<sup>3</sup>. Pour autant, même si cette édition partielle a permis de nombreux travaux d'interprétation, elle a conduit à se focaliser sur un nombre limité d'articles de Dupuit - ceux qui portent sur la mesure de l'utilité et les péages. Cette focalisation appelle deux commentaires.

D'une part, elle permet d'expliquer le relatif oubli de la *diversité* du corpus théorique de Jules Dupuit jusqu'à récemment. Comme le soulignent en effet Breton et Klotz (2009a), bien que Dupuit considérait la mathématisation de l'économie comme une nécessité, « ses apports à l'économie mathématique demeure, contrairement à une idée répandue, très limités, car c'est volontairement qu'il a renoncé à l'outil mathématique. Des raisons d'ordre pédagogique sont à l'origine de son renoncement » (2009a, p. 11).

D'autre part, elle constitue une réponse à la question de savoir pourquoi éditer Dupuit. Plus précisément, elle justifie le choix opéré par les éditeurs d'une édition complète. Celle-ci a en effet un double mérite. D'un côté, elle met en avant l'impossible réduction de la pensée de Jules Dupuit aux seuls articles sur la mesure de l'utilité et les péages (1844, 1849, 1853), au contraire de ce qu'avait réalisé Bernardi (1934). Et elle donne les éléments d'une meilleure compréhension de la place de ces articles dans la pensée de Dupuit ainsi que la relation entre l'utilité publique et le bien-être (voir 3.1). D'un autre côté, elle permet de clarifier plusieurs positions de Dupuit, notamment son rapport aux statistiques, à la formalisation ou encore sur sa position épistémologique de l'économie politique et de montrer la position ambiguë qu'il développe sur la question de l'intervention de l'Etat dans les monopoles publics<sup>4</sup>.

Cette édition était donc plus que nécessaire et il s'agit maintenant de préciser comment Breton et Klotz ont effectué leurs choix concernant les textes à éditer.

## 2. Le choix des textes

Le problème du choix des textes à éditer soulève deux questions totalement différentes : le contour et le type (articles publiés, interventions, manuscrits) des textes à

---

<sup>3</sup> Les deux grands ouvrages récemment publiés consacrés à la pensée de Jules Dupuit sont l'ouvrage d'Ekelund et Hébert (1999) et celui édité par Simonin et Vatin (2002). En plus de s'intéresser aux articles les plus connus de Dupuit (1844, 1849, 1853), l'ouvrage de Simonin et Vatin met aussi en avant les apports théoriques de Dupuit sur le droit de propriété, la population, les crises alimentaires...

<sup>4</sup> Je tiens à remercier le rapporteur des *Cahiers d'Économie Politique* d'avoir attiré mon attention sur ce point en particulier.

éditer et, la version de chaque texte. En d'autres termes, si le nombre de textes de l'auteur à éditer est important et s'il existe plusieurs versions d'un même texte, alors les éditeurs ont à se poser les deux questions suivantes : quel ensemble de textes (2.1.) et quelle version d'un texte doit être édités (2.2). De plus, Dupuit, comme les auteurs du XVIIIème et du XIXème siècle, ne citant pas toujours ses sources, la question s'est posée aux éditeurs du choix des conventions à adopter pour les rétablir (2.3).

### *2.1. Contour et type des textes éditer*

Breton et Klotz affirment clairement leur volonté d'éditer les travaux de Dupuit comme économiste et non pas comme ingénieur. C'est donc une édition sélective, mais complète, que les éditeurs proposent, c'est-à-dire l'édition de l'ensemble des textes (articles, livres, interventions à des sociétés savantes, manuscrits inédits) en relation avec un objet particulier – dans le cas présent la partie « économique » de l'œuvre de Jules Dupuit. Un tel choix n'est pas neutre : comme l'indique Rieucan, l'économiste-éditeur est conditionné « par sa démarche épistémologique, c'est-à-dire par la manière dont il conçoit ce que doit être la bonne pratique de l'histoire de la pensée économique elle-même » (2010, p. 13). En reprenant les catégories de Lapidus (1996), Klotz et Breton adoptent clairement une démarche extensive, en mettant l'accent surtout sur le contexte (intellectuel et factuel) dans lequel sont écrits les textes<sup>5</sup>.

En outre, le caractère sélectif de l'édition soulève la difficile question de la définition de l'objet particulier retenu, ici l'« économie », par les éditeurs. Bien que reconnaissant la difficulté « de s'accorder sur ce qu'il convient d'appeler 'économique' » (2009a, p. 23), Breton et Klotz n'exprime pas clairement la définition de l'économie qu'ils retiennent : est-ce celle qui était communément acceptée en France au XIX<sup>e</sup> (à supposer qu'elle existât), ou bien celle que retient Dupuit ou encore celle couramment admise aujourd'hui (si elle existe) ?

Selon moi, c'est la définition très extensive de l'économie donnée par Dupuit (voir Klotz et Breton, 2007) que les éditeurs ont privilégié. En effet, l'insertion dans cette édition de certains textes considérés comme relevant de l'économie, est difficilement compréhensible

---

<sup>5</sup> Pour toute précision concernant le rapport entre la manière d'éditer les écrits des auteurs anciens et la démarche épistémologique adoptée en tant qu'historien de la pensée économique, voir Rieucan (2010, pp. 16-7).

pour un lecteur contemporain. C'est le cas, par exemple, des écrits de Dupuit sur la population, qui aujourd'hui appartiendraient à un autre champ disciplinaire que l'économie : la démographie. De même, un économiste contemporain peut s'étonner de la présence de textes relatifs aux poids et mesures dans une édition d'écrits économiques.

Symétriquement, les éditeurs expliquent que « seuls les textes techniques ayant un réel sens économique ont été inclus dans [leur] édition » (2009a, p. 29). S'ils suivent en cela la conception de l'économie de Dupuit, influencée par sa formation d'ingénieur, il n'est pas certain du tout qu'un économiste du XIX<sup>e</sup> siècle, privé d'une telle formation, les aurait considérés comme relevant de l'économie.

## 2.2. La version retenue de chaque texte

Indirectement, les éditeurs mentionnent que, pour certain textes, plusieurs versions existaient (2009a, p. 32). Deux questions se posent alors : comment présenter les variantes entre les versions et quelle version de base choisir pour l'édition ?

Les éditeurs ont explicitement fait le choix d'ignorer le problème des variantes en rejetant clairement la démarche de ce qu'ils appellent les archivistes, c'est-à-dire une édition *variorum* (*Ibid*). Ce rejet est perceptible dans la structure des textes édités dans les *Œuvres* ainsi que dans les commentaires éditoriaux. Ces derniers sont, comme il est très courant depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Rieucou, 2010, p. 33) et à la manière de Bernardi (1934) dans le cas de Dupuit, de nature purement informatif.

Au niveau du choix de la version des textes, les éditeurs indiquent avoir « pris le parti de publier les textes écrits de la main même de Dupuit » (2009a, p. 32). Lorsque ces versions manuscrites existaient, Breton et Klotz les ont donc privilégié. Deux catégories de textes sont directement concernées : les « 'opinions' [de Dupuit] exprimées dans le cadre des séances de la [...] [*Société d'Economie politique (SEP)*] mais aussi plusieurs de ses articles » (*Ibid*).

Cette préférence pour les versions manuscrites appelle deux commentaires. Le premier relève de la présentation adoptée : il est dommage que les éditeurs n'aient pas précisé plus nettement, dans leur avant-propos, quels textes étaient concernés, de sorte que le lecteur intéressé doit se reporter aux tables de code (voir 3.2) figurant en fin de chaque introduction de volume. Le second commentaire concerne la justification du choix des versions manuscrites : ce choix semble indiquer que, pour les éditeurs, la version manuscrite est celle qui exprime le mieux la position de Dupuit. En ce qui concerne, par exemple, les

interventions de Dupuit à la *SEP*, une note des éditeurs dans l'introduction au volume II, rappelant la manière dont étaient recueillis les propos des intervenants, permet de comprendre leur choix de publier les versions manuscrites. En effet, le « secrétaire de séance recomposait [...] les interventions pour donner à lire aux lecteurs du *Journal des Economistes* la discussion organisée autour d'arguments et de contre-arguments » (2009b, p. 6, note n° 28). Ainsi, et en supposant que Dupuit n'improvisait pas lors des séances mais se contentait de lire ce qu'il avait au préalable rédigé, la version manuscrite semble effectivement plus fidèle que la transcription effectuée par le secrétaire de séance. Néanmoins, ce choix a amené les éditeurs à ne pas reproduire les réponses orales fournies par Dupuit au cours de la séance de la *SEP* à ses collègues, ayant pour conséquence la perte d'un certain nombre d'informations précisant la pensée et les propos de Dupuit.

### *2.3. Remarques sur le rétablissement des sources non citées par Dupuit et des citations exactes*

Au-delà du choix de la version manuscrite plutôt que celle imprimée, les éditeurs ont choisi de rétablir les sources non citées par Dupuit ainsi que les citations exactes.

La présence de sources non citées dans les écrits de Dupuit soulève une interrogation : pourquoi Dupuit ne cite-t-il pas systématiquement ses sources ? Répondre en évoquant les pratiques d'écriture du XIX<sup>ème</sup> siècle n'est guère convaincant dès l'instant où l'on trouve parfois des références chez Dupuit.

D'après les éditeurs, cette présence de sources non citées relèverait plutôt d'une « mauvaise habitude » (Breton et Klotz, 2009a, p. 32) de Dupuit. A mes yeux, une autre explication est possible – du moins pour certaines citations. En effet, Dupuit considère que la science – économie politique inclut – est dotée d'un fond commun de vérité une fois pour toute établie (Klotz et Breton, 2007). En conséquence, Dupuit ne cite pas toujours ces sources estimant que ces idées sont acceptées sans discussion par tous les économistes – ce qui n'était d'ailleurs pas toujours le cas, notamment sur la loi de Malthus et la rente différentielle de Ricardo (voir exemple Breton et Klotz, 2006; Klotz et Breton 2007).

Une fois précisée la manière dont les textes ont été choisis par les éditeurs et les conventions éditoriales, il s'agit de préciser l'organisation des *Œuvres*.

### 3. La structure des *Œuvres économiques*

Breton et Klotz ont choisi d'éditer les écrits de Dupuit en deux volumes (3.1.) et dans chaque volume, les textes sont organisés selon un classement « thématico-chronologique » (3.2.).

#### 3.1. *L'organisation générale : un classement en volumes*

Comme le soulignent les éditeurs, la détermination du plan d'édition n'était pas chose aisée puisque, par comparaison par exemple à Walras, « Dupuit qui n'était pas un économiste 'universitaire' n'a évidemment [pas laissé de plan d'édition] [...] semblable [à celui légué par Walras à sa mort] » (2009a, p. 29). Leur choix s'est porté sur ce qu'ils qualifient d'« optique utilisateur » (*Ibid*, p. 30), c'est-à-dire que le plan d'édition reprend la tradition « qui a toujours privilégié les textes de Dupuit sur l'économie publique par rapport à ses textes d'économie générale » (*Ibid*). Les *Œuvres* de Dupuit sont donc organisées en deux volumes : le premier est consacré aux textes portant sur l'économie publique et le second concerne l'économie politique, c'est-à-dire les écrits qui ne sont pas en lien direct avec l'économie publique et les interventions de Dupuit aux différentes sociétés savantes auxquelles il appartenait (Breton et Klotz, 2009b, pp. 2-8).

Cette organisation a l'avantage de mettre en avant un point en contradiction totale avec la lecture traditionnelle des travaux de Dupuit sur le surplus et l'utilité publique. En effet, la lecture communément acceptée aujourd'hui (voir par exemple Ekelund et Hébert, 1999) est de considérer, comme dans la théorie contemporaine, que la mesure de l'utilité publique représente par exemple la mesure du gain de bien-être d'une infrastructure pour la société. Or, la notion de bien-être n'apparaît jamais dans les fameux articles de Dupuit sur la mesure de l'utilité publique et les péages (voir Poinso, 2010). Il est regrettable que ce point n'apparaisse pas dans les différentes introductions des éditeurs aux *Œuvres* alors que l'index des matières (voir 3.2.) laisse entrevoir que les deux notions – l'utilité publique et le bien-être – ne sont pas identiques. En effet, aucune entrée au terme de « bien-être » n'est présente dans l'index des matières du premier volume – celui regroupant des textes habituellement commentés en ce qui concerne la mesure du bien-être dans la pensée de Dupuit – alors que ce même terme correspond à plus de 25 occurrences du second volume et renvoient aux articles de Dupuit sur la population. Toujours dans ce même volume, les



termes de bien-être et d'utilité publique sont clairement distingués dans l'index des matières.

### *3.2. L'organisation de chaque volume*

Les textes de chaque volume sont classés selon une répartition « thématico-chronologique ».

Le volume consacré à l'économie publique (volume 1) est composé de huit thèmes qui, dans l'ordre de l'édition, sont : Frais d'entretien des routes ; Mesure de l'utilité ; Législation sur les voies de transport et police du roulage ; Voies de communication ; Fiscalité, péages et droits de navigation ; Eau et distribution ; Concurrence et monopole ; Poids et mesures.

Le volume 2, où sont classés les textes en rapport avec l'« économie politique », est beaucoup plus volumineux puisqu'il regroupe pas moins de dix thèmes. Les thèmes vont des « Généralités sur l'économie politique » (définition et épistémologie de l'économie politique, théorie de la valeur) aux textes sur les questions monétaires et financières (« Monnaie, finance, banque et crises financières ») en passant par le rôle de l'Etat dans l'économie (« Interventions publiques »), l'« Education » (l'éducation en général, l'éducation des ingénieurs des Ponts et Chaussées et l'enseignement de l'économie politique), la question du « Libre-échange [et du] protectionnisme », du « Droit de coalition » et des « Associations », ainsi que les problèmes relatifs à la population (« Subsistances, population, Malthus »).

Afin de permettre une meilleure compréhension des textes de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, chaque volume s'ouvre par une introduction qui vise à présenter les grands enjeux de l'époque sur chaque thème et à fournir le catalogue et l'emplacement des manuscrits.

De plus, un « avant-propos des éditeurs » est présent avant chaque article afin d'expliquer le contexte dans lequel s'inscrit directement tel ou tel écrit. Selon les éditeurs, ces introductions et avant-propos se justifient du fait que « la résolution de problèmes pratiques était à l'origine de nombreux textes de Dupuit dont le plus grand nombre serait incompréhensible, ou pire, source d'erreurs d'interprétation, si on ne connaissait pas les questions qui étaient à l'origine de leur publication » (2009a, p. 31). L'outillage du lecteur offert par les éditeurs est complété par trois index (les noms cités par Dupuit, les noms non

cités mais importants pour comprendre ce dont Dupuit traite et l'index des matières) à la fin de chaque volume.

En plus de l'introduction de volume, le volume 1 s'ouvre sur une introduction générale des éditeurs et se termine sur une très intéressante biographie de Konstantinos Chatzis sur « Jules Dupuit, ingénieur des Ponts et Chaussées ». Ce choix d'une biographie de Dupuit l'ingénieur aurait toutefois mérité d'être justifié. Les éditeurs soulignent en effet, dans l'introduction générale, qu'ils ne proposent pas de biographie classique de Dupuit mais une « biographie intellectuelle » (*Ibid*, p. 3), c'est-à-dire un récapitulatif de l'ensemble des biographies déjà écrites : écrire une nouvelle biographie de Dupuit l'économiste n'aurait, selon eux, aucun intérêt puisque « les exposés de René Roy et de François Divisia réunis dans une même brochure constituent, à notre connaissance, le texte le plus complet permettant d'avoir une vue d'ensemble sur les apports fondamentaux de Dupuit à l'économie politique » (*Ibid*, pp. 15-6)<sup>6</sup>. En conséquence, ils en concluent que la seule biographie restant à faire est celle de Dupuit l'ingénieur, et c'est justement celle que réalise avec une très grande clarté Chatzis. Néanmoins, l'argument utilisé par Klotz et Breton pour justifier cette biographie est quelque peu étrange. En effet, c'est un argument négatif qu'évoque les éditeurs: étant donné qu'on ne « trouve aucune donnée biographique nouvelle, [...] [nous avons été] conduit à demander à un historien des sciences de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées [...] d'écrire une véritable biographie de Jules Dupuit en tant qu'ingénieur des Ponts et Chaussées » (*Ibid*, p. 16). Or, l'introduction d'une biographie de Dupuit l'ingénieur dans l'édition des *Œuvres* de Dupuit l'économiste pose un problème de cohérence. Un autre argument qu'aurait pu mobiliser les éditeurs et qui aurait été, à nos yeux, beaucoup plus convaincant, est simplement que la formation d'ingénieur de Dupuit a des conséquences sur les problèmes qu'il se pose, sur la manière dont il y répond et aussi par exemple sur sa position vis-à-vis de la formalisation en économie.

---

<sup>6</sup> Ils reconnaissent toutefois que l'article de Reverdy (2002) dans *L'œuvre multiple de Jules Dupuit* apporte quelques éléments biographiques nouveaux.

#### **4. Conclusion**

La mise à disposition des *Œuvres économiques complètes de Jules Dupuit* par Yves Breton et Gérard Klotz représente un travail considérable et très intéressant pour tout économiste.

La qualité du travail d'édition doit être soulignée ; elle va jusqu'à la correction par les éditeurs des différentes erreurs de calculs commises par Dupuit, facilitant ainsi la lecture de ses écrits.

L'accès à des textes jusqu'à aujourd'hui inédits est une source indispensable pour la compréhension de la pensée économique de Jules Dupuit et de la naissance de l'économie publique en France. Cette édition permet aussi de préciser le rapport de Dupuit aux statistiques, à la formalisation, sur sa position épistémologique de l'économie politique ou encore de mettre en avant la position ambiguë de Dupuit sur les monopoles publics. De plus, la manière dont les œuvres sont éditées met en avant, comme je l'ai souligné, de nouvelles pistes de recherche ; en particulier sur la relation entre utilité publique et bien-être, et sur la place de l'analyse du surplus dans la pensée de Jules Dupuit.

## Références

- Bernardi, M. D. (1934), *De l'utilité et de sa mesure. Écrits choisis et republiés par Mario de Bernardi*, Collection des Écrits inédits ou rares d'économistes dirigée par Luigi Einaudi, Torino (Italie): impr. Pozzo Fratelli.
- Breton, Y. et Klotz, G. (2006), "Jules Dupuit, Société d'économie politique de Paris and the issue of population in France (1850 – 66)", *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 13, n° 3, pp. 337-63.
- Breton, Y. et Klotz, G. (2009a), "Aperçus biographiques et éditoriaux sur Jules Dupuit", dans *Introduction générale aux Œuvres économiques complètes de Jules Dupuit*, Paris: Economica, pp. 1-34.
- Breton, Y. et Klotz, G. (2009b), "Jules Dupuit, un économiste libéral en son temps", Dans *Introduction au volume II des Œuvres économiques complètes de Jules Dupuit*, Paris: Economica, pp. 1-42.
- Diemer, A. (2001), "Walras et le syndrome Dupuit", *Les Cahiers du CERAS*, hors série n°2, pp. 140-56.
- Divisia, F. et Roy, R. (1945), *Jules Dupuit et son œuvre économique*, Paris : École Nationale des Ponts et Chaussées.
- Dupuit, J. (1844/2009), "De la mesure de l'utilité des travaux publics", reproduit dans Breton, Y. et Klotz, G. (eds.) (2009), Vol. I, MU2, pp. 203-41.
- Dupuit, J. (1849/2009), "De l'influence des péages sur l'utilité des voies de communication", reproduit dans Breton, Y. et Klotz, G. (eds.) (2009), Vol. I, MU3, pp. 243-307.
- Dupuit, J. (1853/2009), "De l'utilité et de sa mesure. De l'utilité publique", reproduit dans Breton, Y. et Klotz, G. (eds.) (2009), Vol. I, MU4, pp. 309-334.

- Ekelund, R. B. (1967), *A Critical Evaluation of Jules Dupuit's Contributions to Economic Theory and Policy*, Ph. D. diss, Louisiana State University.
- Ekelund, R. B. et Hébert, R. F. (1999), *Secret origins of modern microeconomics. Dupuit and the engineers*, Chicago: University of Chicago Press.
- Etner, F. (1983), "Note sur Dupuit", *Revue économique*, vol. 34, n° 5, pp. 1021-1035.
- Etner, F. (1987), *Histoire du calcul économique en France*, Paris: Economica.
- Klotz, G. et Breton, Y. (2007), "Jules Dupuit : de la nécessité des lois en économie", dans A. Berthoud, B. Delmas et T. Demals (eds.), *Y a-t-il des lois en économie ?*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, pp. 219-38.
- Lapidus, A. (1996), "Introduction à une Histoire de la pensée économique qui ne verra jamais le jour", *Revue économique*, vol. 47, n° 4, pp. 867-892.
- Marshall, A. (1891), *Principles of economics* (2<sup>e</sup> éd.), London: Macmillan.
- Ménard, C. (1976), "Trois formes de résistance aux statistiques: Say, Cournot, Walras", dans *Pour une histoire de la statistique*, Paris: INSEE, pp. 417-429.
- Pantaleoni, M. (1889), *Principii di economia pura*, Firenze : G. Barbera.
- Poinsot, P. (2010), "The Foundations of Justice in Jules Dupuit's Thought" (*à paraître*), *European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 17, n° 4, pp. 791-810.
- Reverdy, G. (2002), "Jules Dupuit, 1804-1866, ingénieur en chef de Maine-et-Loire, 1844-1850", dans J. Simonin et F. Vatin (eds.), pp. 15-36.
- Rieucou, N. (2010), "Introduction: l'édition d'économistes, quel contenu et quelle forme ?", *Cahiers d'économie politique*, n° 57, pp. 7-54.
- Simonin, J. et Vatin, F. (eds.) (2002), *L'œuvre multiple de Jules Dupuit (1804-1866). Calcul d'ingénieur, analyse économique et pensée sociale*, Angers: Presses Universitaires d'Angers.